

SEANCE
30 Mars 2023

OBJET :
Budget Primitif 2023
Communal

RAPPORTEUR :
JL BARCELLI

N°
2023-03-11

PJ :
1

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le trente mars, à dix-huit heures quinze minutes, les Membres du Conseil Municipal d'ENTRAIGUES SUR LA SORGUE se sont réunis sur la convocation qui leur a été adressée, conformément aux articles L 2121-09 à L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Monsieur Guy MOUREAU, Maire.

Étaient Présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux : 22

Guy MOUREAU – Jean-Luc BARCELLI – Josette PULITI – William BOUQUET – Corinne CRISTOFARO – Régis PHALY – Alain NOUVEAU – Aurore CHANTY – Alain MAGGI – Jean-Pierre GOMEZ – Rose-Marie RUBIRA-GEOFFRAI – Christian GUICHARD – Serge BERNABÉ – Jean-Paul DELCASSO – Sylvia MOUCADEL – Sabah BOULMAIZ – Anthony GIACOMONI – Line PHIGINI – Patrick MOUTTE – Jennifer MACIA – Denis DUCHENE – Christine D'INGRANDO

Étaient Excusés : 7

Marion PAPADOPOULOS représentée par Jean-Luc BARCELLI
Odile BOUCHARD-TRUMEPHUS représentée par Christian GUICHARD
André BOUCHENY représenté par William BOUQUET
Audrey TRALONGO représentée par Régis PHALY
Auréliе NOUGIER représentée par Josette PULITI
Marjorie BARRE représentée par Jean-Paul DELCASSO
Jean-Philippe TESTUD représenté par Denis DUCHENE

Absent :

Secrétaire de Séance : Josette PULITI

❧ ❧ ❧

VU la délibération portant approbation du compte administratif 2022 du budget principal de la Commune d'Entraigues sur la Sorgue,

CONSIDERANT que le budget primitif 2023 se présente en équilibre en section d'investissement et en section de fonctionnement comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	10 799 075.99 €	10 799 075.99 €
INVESTISSEMENT	8 023 168.83 €	8 023 168.83 €

VU l'avis favorable de la Commission des Finances réunie le 13 mars 2023,

Après avoir ouï l'exposé,
Et en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Par 23 voix POUR

1 ABSTENTION : Christine D'Ingrando

5 CONTRE : Line Pighini-Patrick Moutte-Jean-Philippe Testud-Jennifer Macia-Denis Duchêne

- **APPROUVE** le budget principal de la Commune d'Entraigues sur la Sorgue tel qu'annexé à la présente et voté par chapitre.
- **DIT** que le Budget Primitif 2023 de la Commune est consultable en Mairie auprès du Secrétariat de Monsieur le Maire aux heures et jours ouvrables.

Fait et délibéré
Les jours mois et an ci-dessus
ont signé
Pour copie conforme

La secrétaire de séance

Josette PULITI

Le Maire,

Guy MOUREAU



Acte certifié exécutoire le : 05/04/2023
Après dépôt en Préfecture le : 03/04/2023
Après publication ou notification le : 05/04/2023
P/O

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nîmes, dans un délai de deux mois à compter de sa publication